

**DECLARATION DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU CHILI**

**Genève, 30 avril 2024**

Merci monsieur le président.

Le Cameroun souhaite la bienvenue à la délégation Chilienne à cet EPU et la complimente pour la présentation de son rapport.

Ma délégation salue le Chili pour son engagement, et se félicite des efforts accomplis pour la promotion et la protection des droits de l’homme dans le pays.

Nous nous réjouissons des mesures prises par le Chili dans le domaine, pour la mise en place des stratégies nationales afin de combattre les inégalités et la pauvreté, ceci dans le but d’accélérer le développement économique et social, et renforcer la protection des personnes vulnérables.

Dans un esprit constructif, ma délégation formule à la distinguée délégation chilienne les recommandations ci-après :

1. Renforcer les dispositifs de prévention des violences faites aux femmes conformément au cadre juridique national et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de ces dernières ;
2. Renforcer la législation visant à respecter les accords multilatéraux internationaux notamment, l’accord de Paris sur le climat afin de mieux préserver l’environnement, et permettre aux peuples autochtones de conserver leur identité.

Le Cameroun souhaite plein succès au Chili pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie pour votre aimable attention. /-